

Portant ouverture de trois (03) concours professionnels d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey pour la formation des Inspecteurs Principaux des Lycées d'Enseignement Général, des Professeurs certifiés des Lycées d'Enseignement Général et des Conseillers Pédagogiques des Collèges d'Enseignement Général, au titre de l'année académique 2026-2027.



01 OCT 2026

Visé : Le ME/F

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

- Vu la Charte de la Refondation promulguée le 26 mars 2025 ;
- Vu la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu l'ordonnance n°2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu la loi n°2007-26 du 23 juillet 2007, portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu la loi n°2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu le décret n°2008-244/PRN/MFP/T du 31 juillet 2008, portant modalités d'application du Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°2016-309/PRN/MEP/A/PLN/EC/MES/MEPT/MFP/RA du 29 juin 2016, portant statut particulier des fonctionnaires du cadre de l'Education ;
- Vu le décret n°2023-20/PCNSP du 07 août 2023, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°2023-083/P/CNSP/MFP/T/E du 09 septembre 2023, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, modifié et complété par le décret n°2023-182/P/CNSP/MFP/T/E du 14 octobre 2024 ;
- Vu le décret n°2026-057/PRN du 26 janvier 2026, portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n°0116/MEN/DEXCO/MF du 05 juin 2000, portant modalités d'application du Décret n°99-936/PCRN/MEN du 23 septembre 1999, fixant les frais d'inscription dans le cadre de l'organisation des concours et examens scolaires, techniques et professionnels ;
- Vu l'arrêté n°0052/MESR/I/UAM du 07 mai 2014, fixant les épreuves des concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ;
- Vu BE n°231/MEN/A/PL/SG/DRH/DFCP du 27 février 2026 ;
- Vu la lettre n°0360/MEN/A/PL/SG/DRH du 02 avril 2026, demandant l'ouverture desdits concours.

ARRETE :

Article Premier: Trois (3) concours professionnels d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey pour la formation des Inspecteurs Principaux des Lycées d'Enseignement Général, des Professeurs Certifiés des Lycées d'Enseignement Général et des Conseillers Pédagogiques des Collèges d'Enseignement Général, au titre de l'année académique 2026-2027, se dérouleront le lundi 14 et mardi 15 décembre 2026, dans les locaux de ladite école.

I. Pour la formation des Inspecteurs Principaux des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

Nombre de places offertes.....	dix huit (18)
1) Option : Mathématiques.....	deux (2)
2) Option : Anglais.....	deux (2)
3) Option : Français.....	deux (2)
4) Option : Histoire-Géographie.....	deux (2)
5) Option : Philosophie.....	deux (2)
6) Option : Physique-Chimie.....	deux (2)
7) Option : Sciences de la vie et de la Terre.....	deux (2)
8) Option : Arabe.....	deux (2)
9) Option : Etudes Islamiques.....	deux (2)
Durée de la formation.....	Un (1) an

II. Pour la formation des Professeurs Certifiés des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

Nombre de places offertes.....	quatre-vingt-dix (90)
1) Option : Physique-Chimie.....	dix (10)
2) Option : Philosophie.....	dix (10)
3) Option : Histoire-Géographie.....	dix (10)
4) Option : Anglais.....	dix (10)
5) Option : Mathématiques.....	dix (10)
6) Option : Français.....	dix (10)
7) Option : Science de la vie et de la Terre.....	dix (10)
8) Option : Langue arabe.....	dix (10)
9) Option : Etudes islamiques.....	dix (10)
Durée de la formation :	
- Pour les titulaires de la maîtrise ou d'un diplôme équivalent (BAC +4 ans).....	Un (1) an
- Pour les CPES 1 ^{er} cycle, les titulaires de la Licence ou d'un diplôme équivalent (BAC +3 ans).....	Deux (2) ans

III. Pour la formation des Conseillers Pédagogiques des Collèges de l'Enseignement Général, Catégorie A2

Nombre de places offertes.....	quatre-vingt-dix (90)
1) Option : Mathématiques.....	dix (10)
2) Option : Anglais.....	dix (10)
3) Option : Français.....	dix (10)
4) Option : Histoire-Géographie.....	dix (10)
5) Option : Physique-Chimie.....	dix (10)
6) Option : Sciences de la Vie et de Terre.....	dix (10)
7) Option : Philosophie.....	dix (10)
8) Option : Arabe.....	dix (10)
9) Option : Etudes Islamiques.....	dix (10)
Durée de la formation.....	Deux (2) ans



Article 2 : Les programmes des concours sont les suivants :

I Pour la formation des Inspecteurs Principaux des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

1. Epreuve écrite commune :

Psychopédagogie Durée : 2h, Coefficient : 2

2. Epreuves écrites par option :

• **Option : Mathématiques**

Mathématiques Générales.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Anglais**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Français**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Histoire-Géographie**

- Histoire et Géographie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Philosophie**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Physique-Chimie**

- Physique et Chimie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Sciences de la Vie et de la Terre**

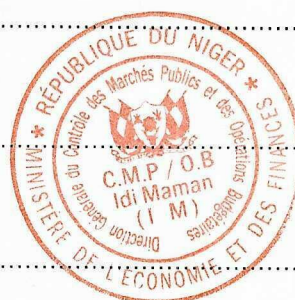
- Biologie Générale et GéologieDurée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Arabe**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

• **Option : Etudes Islamiques**

-Etudes IslamiquesDurée : 4h, Coefficient : 3



II. Pour la formation des Professeurs Certifiés des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

1. Epreuve écrite commune :

Culture Générale.....Durée : 2h, Coefficient : 2

2. Epreuves écrites par option :

• **Option : Physique-Chimie**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

- Physique et chimie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Pratique**

Travaux Pratiques de Physique et Chimie.....Durée 4h, Coefficient : 1

• **Option : Philosophie**

a. **Epreuve écrite d'admissibilité :**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Histoire-Géographie**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

Histoire et Géographie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Anglais**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Mathématiques**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Mathématiques Générales.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Français**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Science de la Vie et de la Terre**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

Biologie Générale et Géologie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Pratique

Travaux Pratiques de Biologie et Géologie.....Durée 4h, Coefficient : 1

• **Option : Langue arabe**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1



• **Option : Etudes islamiques**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

Etudes Islamiques.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

III. Pour la formation des Conseillers Pédagogiques des Collèges de l'Enseignement Général, Catégorie A2

1. **Epreuve écrite commune :**

Culture Générale.....Durée : 2h, Coefficient : 2

2. **Epreuves écrites par option :**

• **Option : Mathématiques**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

Mathématiques Générales.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Anglais**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Français**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

- Dissertation ou Commentaire de Texte.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Histoire-Géographie**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

Histoire et Géographie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Physique-Chimie**

a. **Epreuves écrites d'admissibilité :**

Physique et chimie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. **Epreuve Orale**

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1



• **Option : Sciences de la Vie et de la Terre**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

Biologie Générale et Géologie.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Philosophie**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Dissertation ou Commentaire de TexteDurée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

• **Option : Langue arabe**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

- Dissertation ou Commentaire de TexteDurée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1

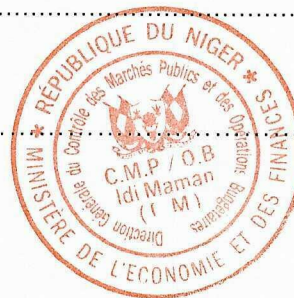
• **Option : Etudes islamiques**

a. Epreuves écrites d'admissibilité :

Etudes Islamiques.....Durée : 4h, Coefficient : 3

b. Epreuve Orale

Entretien avec le jury.....Durée 30min, Coefficient : 1



Article 3 : Le nombre de candidats à déclarer admissibles à l'issue des épreuves écrites et autorisés à passer les épreuves orales ou les travaux pratiques sera égal au nombre de places offertes majorées d'un tiers (1/3).

Article 4 : Peuvent faire acte de candidature:

I. Pour la formation des Inspecteurs Principaux des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

Les Professeurs Certifiés des Lycées d'Enseignement Général, catégorie A1, titulaires des diplômes ci-dessous, ayant accompli au moins trois (3) ans de services effectifs après la titularisation ou le dernier reclassement dans leur corps, à la date du déroulement du concours ;

• **Option : Mathématiques :**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Mathématiques.

• **Option : Anglais**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Anglais.

- **Option : Français**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Lettres Modernes ou Linguistiques.

- **Option : Histoire-Géographie**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Histoire ou Géographie.

- **Option : Philosophie**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Philosophie.

- **Option : Physique-Chimie**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Physique-Chimie.

- **Option : Sciences de la Vie et de la Terre**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Sciences de la Terre, en Biologie ou en Géologie.

- **Option : Langue Arabe**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Langue Arabe.

- **Option : Etudes Islamiques**

Diplôme de conseiller Pédagogique des Lycées d'Enseignement Général, CAPES, DEA ou Master II en Etudes Islamiques.

II. Pour la formation des Professeurs Certifiés des Lycées d'Enseignement Général, Catégorie A1

- Les Conseillers Pédagogiques des Collèges d'Enseignement Général , catégorie A2, titulaires des diplômes ci-dessous, âgés de 50 ans au plus au 31/12/2026, ayant accompli au moins trois (3) ans de services effectifs après la titularisation ou le dernier reclassement dans leur corps, à la date du déroulement du concours ;

- Les Chargés d'Enseignement des Lycées d'Enseignement General, catégorie A2, titulaires des diplômes ci-dessous, âgés de 51 ans au plus au 31/12/2026 pour les titulaires de la Maitrise et 50 ans au plus au 31/12/2026 pour les titulaires de la licence, ayant accompli au moins trois (3) ans de services effectifs après la titularisation ou le dernier reclassement dans leur corps, à la date du déroulement du concours ;

- **Option : Physique-Chimie**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Physique et/ou Chimie.

- **Option : Philosophie**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Philosophie.

- **Option : Histoire-Géographie**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Histoire et/ou en Géographie.

- **Option : Anglais**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Anglais.

- **Option : Mathématiques :**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Mathématiques.

- **Option : Français**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Français ou Linguistique.

- **Option : Sciences de la Vie et de la Terre**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en SVT, Biologie, Géologie, Bio-Géosciences et Environnement (BGE) ou Agronomie.

- **Option : Langue arabe**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Langue arabe.

- **Option : Etudes islamiques**

Diplôme de Conseiller Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général, Licence ou Maitrise en Etudes islamiques.

III. Pour la formation des Conseillers Pédagogiques des Collèges d'Enseignement Général, Catégorie A2 :

Les Professeurs des Collèges d'Enseignement Général, catégorie A3, titulaires des diplômes ci-dessous indiqués, âgés de 49 ans au 31/12/2026, ayant accompli au moins trois (3) ans de services effectifs après la titularisation ou le dernier reclassement dans leur corps, à la date du déroulement du concours.

- **Option : Mathématiques :**

DAP/CEG en Maths-PC ou Maths-SVT.

- **Option : Anglais**

DAP/CEG en Anglais ou Français-Anglais ou DUEL en Anglais.

- **Option : Français**

DAP/CEG en Français-Histoire-Géographie, Français-Arabe ou Français-Anglais ou DUEL en Français ou Linguistique.

- **Option : Histoire-Géographie**

DAP/CEG en Français-Histoire-Géographie ou DUEL en Histoire ou Géographie.

- **Option : Physique-Chimie**

DAP/CEG en Maths-PC ou Physique-Chimie-SVT, DUES en Physique et/ou Chimie.

- **Option : Sciences de la Vie et de la Terre**

DAP/CEG en Maths-SVT ou Physique-Chimie-SVT, DUES en Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie-Biologie-Géologie (CBG), Agronomie, Bio-Géosciences et Environnement (BGE) ou Géoscience.

• **Option : Philosophie**

DAP/CEG en Français-Philosophie ou DUEL en Philosophie.

• **Option : Arabe**

DAP/CEG en Arabe ou Français-Arabe ou DUEL en Arabe.



Article 5 : Les dossiers de candidature constitués comme suit, doivent parvenir par la voie hiérarchique, au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi au plus tard **le vendredi 20 novembre 2026 à 13h : 00.**

- Une fiche « DOC3 » portant un timbre fiscal de 200 FCFA, datée et signée par le candidat, comportant le nom, le prénom, le matricule, la date et lieu de naissance du candidat, la formation, l'option choisies et le numéro de l'arrêté et authentifiée par les supérieurs hiérarchiques du candidat ;
- L'arrêté du dernier reclassement ou arrêté de titularisation pour les candidats intégrés dans le corps ;
- Une copie légalisée du diplôme d'accès au concours dans l'option demandée avec éventuellement la traduction officielle en français pour les diplômes en langue étrangère et l'équivalence pour les diplômes soumis à la certification du Service des Equivalences de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ;
- Une quittance de versement attestant que le candidat s'est acquitté des frais de dépôt de dossier, délivrée par :
 - **le Régisseur de Recettes du Ministère de la Fonction Publique du Travail et de l'Emploi, pour les candidats résidant à Niamey ;**
 - les Caissiers des Trésoreries Régionales de l'intérieur, pour les candidats des régions d'Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder.
- Un reçu de sept mille (7000) FCFA délivré par le Caissier de la Direction Régionale de l'Education Nationale, attestant que le candidat s'est acquitté des frais de dépôt de dossier.

Article 6 : Tout dossier incomplet et/ou comportant des pièces non légalisées, falsifiées, surchargées, non datée, signée/visée, sera purement et simplement rejeté.

Article 7 : Toute note inférieure ou égale à sept sur vingt (07/20) à l'épreuve écrite est éliminatoire.

Article 8 : La présence de chaque candidat admissible aux épreuves orales ou travaux pratiques est obligatoire, sous peine d'annulation de ladite admissibilité.

Article 9 : Seront déclarés définitivement admis, les candidats qui obtiendront une moyenne supérieure ou égale à dix sur vingt (10/20), sans note éliminatoire, dans la limite du nombre de places offertes.

Article 10 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

AMPLIATIONS :

- PRN/CAB	1
- PM/CAB	1
- MFPT/E/SG/DI	1
- MFPTE/SG/DS	1
- MFPT/E/SG/DGFP/RA/DRAE	1
- MFP/TE/SG/SCE/REPRO	1
- MFP/TE/SG/DGFP/RA/DS/RAE	1
- ME/F/TRESOR	1
- MEN/A/PL/SG/DRH	1
- UAM/ENS	1
- AFFICHAGE	1
- Directions régionales FP/RA	8
- SGG/JORN	1

MADAME AISSATOU ABDOULAYE TONDI

